



UNECCA

## COLLECTIF NATIONAL CREDIT AGRICOLE

Le 25 janvier 2021

Délégation Fédérale de Négociation  
Fédération Nationale du Crédit Agricole  
Monsieur Jean Hugues Lombry,  
Directeur des Affaires Sociales  
48 rue de la Boétie  
75 008 PARIS

Objet : NAO 2020/2021  
Copie : Madame France Villette, Directrice Générale Adjointe chargée des Ressources Humaines  
Les organisations syndicales représentatives  
SNECA-CFE-CGC, SUDCAM, CFDT, FO

Mesdames, Messieurs,

Il y a un an, nous venions vers vous, vous présenter nos revendications salariales et nous ne savions rien encore de la crise sanitaire qui allait frapper notre société. Pourtant nous insistions déjà sur l'impérieuse nécessité de contribuer à hauteur des moyens de chacun au financement de la Sécurité Sociale et notre première revendication était le renoncement des caisses régionales à tout ou partie des exonérations de cotisations dont elles disposent afin de redonner du souffle aux hôpitaux notamment.

Depuis, nous avons tous été secoués par cette année 2020, difficile et inquiétante à plus d'un titre. Et malgré les risques infectieux, dans un contexte de confinement et de mesures sanitaires contraignantes, face aux difficultés économiques de nombre de nos usagers, les salariés du Crédit Agricole ont fait face. Ils ont maintenu les services nécessaires et ont développé une activité utile dans ce contexte particulier. Ainsi, le PNB d'activité a globalement progressé, les salariés ont, par leur travail, produit toujours plus de richesse.

Voilà des années que le Crédit Agricole utilise les richesses produites pour renforcer ses fonds propres et pour miser sur des investissements pas toujours heureux, détournant le regard des besoins essentiels de la société et de ses salariés. Le contexte sanitaire vient rappeler toute l'importance, pas seulement à titre individuel mais à titre collectif et aussi pour les entreprises, de pouvoir maintenir une population - des salariés - en bonne santé. Nous devons tous y contribuer à hauteur de nos moyens et cela passe par les cotisations sociales qui, cette année particulièrement, en indemnisant notamment la protection des salariés les plus fragiles ont permis aux entreprises de préserver des compétences indispensables à leur activité.



Collectif national des Syndicats CGT - Bureau 313 - Bourse du Travail - 3, rue du Château d'Eau - 75010 PARIS

Tél. : 01 44 84 50 89 - Fax : 01 42 40 89 60 - E-mail : [unecca.cgt@orange.fr](mailto:unecca.cgt@orange.fr)

Ainsi, dans le cadre des négociations annuelles obligatoires, nous vous présentons cette année les revendications suivantes :

- Renoncez à tout ou partie des exonérations de cotisations sociales auxquelles vous pouvez prétendre et faites-le savoir afin d'initier un mouvement patronal exemplaire de restitution des moyens indispensables au maintien de l'Hôpital public et au financement solidaire des retraites : chacun doit « cotiser selon ses moyens et recevoir selon ses besoins » !
- Réduisez le temps de travail de 35 à 32 h/semaine pour améliorer la qualité de travail et de vie des salariés : vous récolterez en échange le gain de productivité que vous mesurez auprès des temps partiels.
- Embauchez en CDI pour compenser l'abaissement du temps de travail et pour participer à réduire le chômage sur les territoires.
- Renoncer à la politique de suppression des sites engagée depuis plusieurs années, pour les maintenir et ainsi préserver les bassins d'emplois, dans une période où le rôle économique et social du Crédit Agricole sur les territoires est plus que jamais nécessaire.
- Augmentez la grille des salaires de manière significative :
  - o les PCE de Niveau A à F : 450 € brut mensuel
  - o les PCE de Niveau G : 350 € brut mensuel
  - o les PCE de Niveau H : 200 € brut mensuel
  - o les PCE de Niveau I : 150 € brut mensuel
  - o les PCE de Niveau J : 50 € brut mensuel

Au-delà d'éventuellement devenir l'employeur préféré, le Crédit Agricole se doit de répondre aux besoins d'une société en état d'urgence environnementale. Financer de nouvelles formes de production est indispensable mais ne sera pas suffisant dans une société secouée par les peurs, les fractures sociales et les inégalités grandissantes qui ne manqueront pas de provoquer des réactions violentes.

« Emplois » et « Salaires » sont des leviers d'apaisement et de relance de l'activité en permettant l'accès de chacun à de nouveaux biens et services, durables et respectueux de notre environnement.

Les enjeux sociétaux de santé publique, de productions écologiques et d'accès de chacun à ces soins et à ces produits sont fondamentaux. Vous ne pouvez « agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société » sans agir plus fortement en faveur de l'emploi et du salaire cotisé.

Certains que nous partageons des aspirations communes en faveur d'une société plus apaisée, plus solidaire, nous vous présentons nos sincères salutations.

Cordialement,  
Stéphane LAMY  
Pour l'UNECCA CGT

